

Décembre arrive avec ses soirées au coin du feu, ses préparatifs de fêtes et ses... montagnes de déchets !

Les fêtes de fin d'année approchent, on prépare les cadeaux, on s'apprête à recevoir la famille et les amis, les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que notre production de déchets augmente.

Chaque année, la semaine de Noël, ce ne sont pas moins de **330t de déchets ménagers** qui sont collectés par les camions de Morlaix communauté.

Cette année, c'est décidé, dites STOP (*Illustration Panneau stop*) à la grand-messe du déchet en adoptant les bons gestes :

- de consommation durable
- de tri des déchets de Noël
- de réemploi et de réutilisation

CONSOMMATION DURABLE

Pour les **cadeaux**, pensez à offrir des services (stage, cours particulier, expérience à vivre, etc.) plutôt que des produits !

A défaut, orientez-vous vers des produits de qualité durable qui pourront être réparés (jouets en bois par exemple). Pensez également au troc de jouets, aux achats d'occasion, etc. Et aux piles rechargeables !

Enfin, préférez des emballages réutilisés (anciens paquets cadeaux) ou réutilisables (furoshiki, sac à vrac, etc.) pour offrir joliment vos présents.

Pour le **repas de Noël**, aux oubliettes la vaisselle jetable ! Sortez vos plus belles assiettes, vos nappes et serviettes en tissus et votre plus belle carafe pour proposer l'eau du robinet. Pour prolonger le plaisir, pensez aux boissons consignées et cuisinez vos restes dans les jours qui suivent !

Enfin, pour l'indétrônable **sapin de Noël**, laissez parler votre créativité en confectionnant votre propre sapin en bois, en carton, etc. ou en détournant une belle plante d'intérieur. A défaut, préférez un sapin avec racines si vous avez la possibilité de le replanter !

TRI DES DÉCHETS

Tous les EMBALLAGES, qu'ils soient en papier, en plastique, en carton, en métal : Hop ! Direction la poubelle jaune ! Mais il est indispensable de bien les vider.

Pour les **plus grands cartons** (de jouets, d'électroménagers, etc.), ils sont à déposer en déchèterie (ou à mettre en morceaux dans la poubelle jaune).

Les **Déchets Électriques et Électroniques hors d'usage** ne pouvant être donnés aux partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire doivent être déposés en déchèterie à l'endroit prévu. Cette consigne est valable pour tous les objets fonctionnant à piles ou à l'électricité ! Petits et grands !

Le **Sapin de Noël**, s'il ne peut pas être planté, est à déposer en déchèterie où il sera broyé puis composté, etc. et aura ainsi une seconde vie ! Mais n'oubliez pas de retirer les guirlandes et autres décorations !

RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION

Vous avez reçu un nouveau matériel informatique, des jouets, un nouveau vêtement, etc. ? Vous ne voulez plus de l'ancien ? S'il est en bon état, revendez-le, en plus de lui offrir **une seconde vie**, vous ferez des économies !

Vous pouvez aussi :

- **réutiliser** votre ancien objet en lui réinventant une fonction : transformez par exemple votre ancienne chemise en emballage cadeau – furoshiki - ou en sacs à vrac!
- **donner** aux partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire (Emmaüs à Morlaix, le Repair à Pleyber-Christ, les Chiffonniers de la Joie à Morlaix, Terre d'Espoir à Morlaix, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée à Saint-Thégonnec-Loc- Eguiner).

Donner une deuxième vie aux objets permet d'éviter d'en faire des déchets tout en contribuant à soutenir une économie locale, sociale et solidaire !

EN RÉSUMÉ, DEVENEZ DAVANTAGE ACTEURS QUE CONSOMMATEURS !

Pour terminer, afin que l'environnement de tous soit préservé, il convient de rappeler quelques règles d'usage :

- Pensez à **bien fermer vos sacs d'ordures ménagères** contenant notamment des restes de crustacés et autres déchets coquillés : cela permet de limiter la prolifération des mouches et des odeurs auprès du proche voisinage. Et bien sûr, les dépôts en vrac sont interdits.
- Ne déposez **pas de sacs au pied des conteneurs**.

Un doute ? Une question sur la prévention des déchets ou le geste de tri ? :

Le service Collecte et Valorisation des Déchets de Morlaix Communauté est à votre écoute au numéro vert suivant : **0 800 130 132**.

<http://www.morlaix-communaute.bzh/Reduire-trier-les-dechets>